

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FINANCES

Nous avons félicité l'autre jour M. l'échevin Brown d'avoir été choisi comme président du comité des finances par la majorité de ses collègues.

Ce choix est excellent, et tous nos compatriotes, qui ont été témoins de la conduite digne et ferme que M. Brown a prise en faveur de ceux de notre race, sur la question de rediviser les quartiers de la ville, ont applaudi avec bonheur à sa nomination.

L'INSTITUT CANADIEN

La soirée d'hier a été très-joyeuse et très attrayante, à l'Institut Canadien. Il y a eu mu ique et chant; on y a même récite des vers; enfin, bien des concerts organisés à grands coups de réclame, n'offrent pas autant d'agréments et de charme à leur auditoire que ceux dont nous avons joui, grâce au dévouement du Dr Prévost et du cercle d'amateurs qui l'a aidé dans sa tâche.

Après l'orchestre, dont les accords sont plus mélodieux de jour en jour, madame Laframboise a enlevé l'auditoire dans une jolie romance et a été l'objet d'un rappel enthousiaste. M. Lahaise est ensuite venu soulever le fou-rire par ses chants comiques, tandis que M. Labelle remplissait la salle de gaieté et était rappelé, à plusieurs reprises, par de bruyantes et prolongées acclamations. Il y a aussi eu violon et piano par MM. Côté et Dr Prévost.

Mais, le clou de la soirée a certainement été la récitation de la Grèce des forgerons par M. Labelle. Qui ne connaît pas ces admirables vers, où François Coppée a fait passer toute l'âme franche et loyale de ce vieil honnête homme de forgeron, qui tue devant l'insulte, puis s'en vient de lui-même raconter son malheur et son crime à ses juges. M. Labelle a su mettre toutes les vibrations de l'idée du poète dans l'âme des auditeurs, et nous avons vu bien des jolies paires d'yeux se mouiller d'attendrissement en écoutant sa récitation.

En terminant, nous devons des félicitations et des remerciements à M. le Dr Prévost, qui se dépense si volontiers et si généreusement pour soutenir les soirées du Cercle des familles de l'Institut Canadien.

POUR LA SESSION

Comme la prochaine session du Parlement promet d'offrir beaucoup d'intérêt, nous prendrons des abonnés à l'édition quotidienne du Canada, pour toute la durée de la session, à raison de \$1.00. et le journal sera porté à domicile pour ce prix.

20 lbs Cassonade Blanche \$1.00  
15 de Sucre Granulé \$1.00  
Une magnifique lampe valant \$2.50 pour \$1.00

Oscar McDONELL  
ÉPICERIES, PROVISIONS,  
VERRERIES, VAISSELLE  
101 RUE RIDEAU.

L'ASSOCIATION DE ST FRANÇOIS DE SALES

Jepudi dernier a eu lieu, à la basilique, la célébration de la fête patronale de l'association de St. François de Sales.

Le matin, à 7 1/2 hrs., une messe fut célébrée par Sa Grandeur Mgr Duhamel, assisté des RR. MM. Campeau et Plantin, et environ mille personnes ont fait la communion.

Après la messe, un sermon fut prêché en anglais par Mgr Duhamel, sur ce texte d'Isaïe "Je me réjouirai dans le Seigneur, et mon âme tressaillira de joie en mon Dieu, parce qu'il m'a revêtu des habits du salut et m'a environné de la robe de justice."

Voici un résumé des paroles du savant prêtre:

"La foi vive est la source de cette joie, de ce bonheur, dont les vrais enfants de Dieu jouissent même ici-bas. Faisant briller en son église le flambeau de la foi, Jésus-Christ revêt ses fidèles des habits du salut, et les environne de la robe de justice. Il leur restitue la dignité figurée par ces riches emblèmes, savoir: cette royauté auguste, accordée à l'homme à la création et perdue par la faute originelle. Exerçant cette royauté, l'homme doit combattre les ennemis du royaume auquel il appartient, les ennemis de l'église; il doit travailler au maintien de la paix, paix avec Dieu, paix avec ses semblables, paix avec lui-même. Les ennemis de ce royaume cherchent à faire perdre le plus grand bien des enfants de Dieu, la foi catholique, la seule qui sauve. Le devoir de tous ceux qui ont la vraie foi est de combattre leurs ennemis acharnés à leur ravir un don si précieux.

L'association de St. F. de Sales a pour but la conservation de la foi. Les membres travaillent à conserver la foi par la prière et l'offrande qu'ils font comme associés. La prière, montant vers le trône de Dieu, auteur et consommateur de la foi, en fait descendre ces secours invisibles, qui vivifient la foi et qui maintiennent l'homme dans cette royauté divine dont elle est la base.

L'offrande d'un centin par mois est employée au soutien des écoles catholiques, à l'éducation de ceux qui doivent prêcher la foi, à l'entretien de bibliothèques paroissiales établies pour en être l'aliment, employée aussi à faire donner aux paroisses pauvres des missions qui éclairent la foi, la raniment, la rendent agissante, la font opérer par la charité, lui font porter des fruits de sanctification et produire ces œuvres sans lesquelles elle est morte et privée de valeur.

Les associés de St. F. de Sales, vivant de la foi, travaillant à la conserver et à l'étendre, jouissent en eux-mêmes de l'heureuse paix, résultat du bien accompli; ils jouissent de la paix avec Dieu et de la reconnaissance de leurs semblables.

Il y a eu exposition du Saint-Sacrement tout le jour, et une foule pieuse et recueillie est venue adorer le Roi du Ciel.

À 7 hrs. p.m., un sermon en français fut prononcé par le Rév. M. Champagne, curé de St. F. de Sales de la Gatineau.

La cérémonie se termina par la réception de cinq cents nouveaux membres dans l'association et par la distribution aux associés de belles lithographies, représentant St. F. de Sales dans toute sa dignité, son calme et sa bonté.

PENIBLE ACCIDENT.

Un bien pénible accident est arrivé hier soir à la glissoire Ottawa, sur la rue Water.

Le propriétaire, M. P. Sicard, étant obligé de s'absenter pour prendre ses repas, avait posé depuis quelques jours une barrière vers le pied de la glissoire, afin d'empêcher les enfants de s'y aventurer; et, suivant son habitude il l'avait fermée à clef en laissant son poste hier.

Cela n'empêcha pas sept ou huit jeunes enfants de se rendre sur les lieux et de prendre leurs ébats dans la côte, et quand M. Sicard revint de son souper, il trouva après de la barrière le corps du jeune Baptiste Poulin, âgé de 13 ans, et fils de notre concitoyen M. Poulin, de la rue Murray. L'enfant était inanimé et ne donnait plus aucun signe de vie. M. Sicard envoya cependant chercher de suite le docteur Valade, qui constata que la mort avait été instantanée.

Il paraît que le jeune Poulin, étant à prendre des glissades sur ses pieds avec des compagnons, n'aurait pas eu le temps de se jeter par terre en arrivant à la barrière et s'y est frappé la figure avec une telle violence que le contrecoup l'a précipité sur la glace où il s'est assommé.

La figure est meurtrie, les lèvres fendues et l'arrière de la tête est débilitée de manière à laisser voir une partie du cerveau.

Cet accident est très-regrettable, et les parents infortunés qu'il atteint si douloureusement peuvent compter sur la sympathie publique dans le malheur qui les a frappés d'une manière si inopinée.

LE MONDE ET LA VILLE

Le Conseil-de-Ville s'assemble ce soir, à 8 heures.

Lady Tilly doit donner des conversations musicales les 13 et 16 février courant.

Les comptes de l'aqueduc pour l'année courante doivent être distribués cette semaine.

Chambre garnie à louer au No. 122, rue Cathcart.

L'enquête sur le corps du nommé Cassels, qui est mort à la station de police, jeudi durant la nuit, va se continuer ce soir à 7.30 à l'hôtel Cushing.

M. Foursin Escande, l'un des rédacteurs du "Paris Canada", journal publié à Paris, France, est de ce temps-ci au Russell, en cette ville.

Lors de la visite qu'ils ont faite à la prison, les membres du conseil de comté ont trouvé l'établissement en parfait ordre et n'ont eu que des félicitations à adresser au gardien.

On dit que le Musée Royal est visité cette semaine par une fameuse troupe. MM. Cain et Hartray doivent aussi y faire installer la lumière électrique.

L'honorable M. Chapleau, secrétaire de l'Etat, est l'objet des sympathies bien cordiales de tout le monde dans la perte si douloureuse qu'il vient de faire, par la mort de son vieux et vénérable père.

Essayez de vous procurer une boîte du nouveau poivre-céleri, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Une jolie tempête de neige est venue enfermer chacun à domicile, hier. Aussi, y avait-il bien peu de promeneurs dans les rues d'Ottawa, et le repos du dimanche a été observé à la lettre.

Le Conseil de Hull s'est assemblé ce matin pour voir aux moyens de faire amender la charte d'incorporation de la ville de manière à pouvoir emprunter de l'argent pour les réparations locales qui sont devenues urgentes.

Voici l'état des marchandises importées et entrées pour la consommation au port d'Ottawa durant le mois de janvier: Marchandises libres d'entrée, \$25,908; payant des droits, \$87,104; total \$113,012. Pour la consommation, \$93,377; droits collectés, \$21,056.26.

Nous lisons dans le Courrier que M. Alphonse Raymond, marchand, de St. Hyacinthe, était à Ottawa, jeudi, lors de l'inauguration de la statue de Sir G. E. Cartier. Il représentait la famille Raymond alliée à la famille Cartier. Deux neveux de l'illustre défunt assistaient aussi à la démonstration, paraît-il.

La réception de samedi soir, à la salle du Sénat a eu l'importance et le succès que l'on pouvait prévoir, paraît-il, et a été une très-brillante chose. Les habits guidés, les toilettes basses ont défilé pompeusement, durant quelque temps, devant le Gouverneur Général et son entourage officiel, semant des saluts de distance en distance et entraînant la curiosité sur leur passage.

On parle d'un nouveau vol sur la personne, qui aurait été commis dans un hôtel, un de ces derniers soirs. Ce genre de nouvelles ne nous étonne jamais beaucoup. Quand deux compères, en effet, se sont grisés d'alcool ensemble, qu'y a-t-il de si extraordinaire à ce que celui qui a le moins de scrupules et d'argent dépouille l'autre? C'est la continuation de la fraternité, qui a pris naissance au fond du verre.

Samedi soir et hier l'après-midi, les dames patronnesses du bazar du Bon Pasteur ont reçu un généreux encouragement Hier particulièrement, les diverses sociétés de secours mutuel et de bienfaisance de la ville avaient envoyé nombre de délégués au dîner qui leur était offert. Tout s'est passé fort joyeusement, et le service du banquet s'est accompli avec cette grâce usitée et ce ton aimable dont les dames patronnesses et leurs charmantes aides savent si bien assaisonner leur œuvre charitable. Le bazar se continue, cette semaine et chacun devrait se faire un devoir d'y aller au moins une fois.

AVIS SPECIAUX

Sirope des Enfants du Dr Goderre— Le seul sirope calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Demandez à cinquante dames quel est le parfum qu'elles considèrent comme le plus délicat, le plus pur, le plus sain, le plus durable et sous tous rapport, le plus désirable. Quarante-neuf nous répondront c'est l'eau de Floride Murray et Lanman, New-York. N. A. Savard, dépôt en gros, rue Dalhousie, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, sucs, mines, etc. Adresse: "The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q." 9 oct 1884

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Hara Ottawa, 2 février, 1885. Edouard Mechan, du township Huntley, ivrognerie, est condamné à 3 semaines de prison. B. Relph, ivrognerie, est condamné à \$2 d'amende et les frais. Polly Latour, pensionnaire de M. Evans, acquittée, sur promesse de retourner dans une maison respectable. J. Ardouin, ivrognerie, \$5 d'amende et \$2 de frais. Maggie Currie, pensionnaire de M. Evans, cause remise à lundi. Patrick Burns, accusé d'avoir vendu de la viande n'étant pas le produit de sa ferme, acquitté. Théodore Veulleux, cause remise à demain.

DECES

Samedi matin, en cette ville, chez son fils le Dr Chapleau, Pierre Chapleau, s'noir, à l'âge de 76 ans. En cette ville, à l'âge de 2 ans, Marie-Alice-Cordelia, enfant de M. George Thompson, tyrographe. Les funérailles auront lieu demain. Le convoi funèbre quittera la demeure de son père, No 262 rue Water, à 3 1/2 heures pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.



Club Frontenac

Il y aura assemblée générale du Club de raquettes Frontenac, mercredi soir à 8 heures dans sa salle, rue Sussex, pour affaires très-importantes. Par ordre, L. J. DION, As-t-Secrétaire.

CLASSE DU SOIR

Une Dame française désire ouvrir une classe spéciale pour enseigner le Français. On devra s'adresser au No 48, rue Théodore. 30 jan—1 m.—2 f p s

LECONS DE CHANT

Madame Christine recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamothe, au No 376, rue Sussex, vis-à-vis la Basilique. 17 jan.—1 m

ETABLISSEMENT EN 1869  
MAGASIN GENERAL D'ÉPICERIES LIQUEURS PROVISIONS, GRAINS ET FARINES ETC., ETC.

On trouvera au magasin du soussigné tous les articles d'épicerie, liqueurs et provisions. Les mieux choisis, pour les familles, à des prix qui défient la compétition. Tout en remerciant mes nombreux pratiques et le public en général du patronage libéral qu'on m'a accordé jusqu'à présent, j'espère en mériter la continuation pour l'avenir par le choix et le bon marché de mes marchandises. Une visite est sollicitée. Toute marchandise portée à domicile. Alfred L. PINARD. 27 déc—2 m

POUR LES FETES GRANDE REDUCTION DE PRIX

12 Photographes (cabinet) et Un magnifique Cadre (valant \$1.00) pour \$3.00. 2 PORTRAITS SUR ZINC, 25 Cents CHAZ L. BELANGER. No 460 RUE SUSSEX, OTTAWA. P. S.—Réduction de 50 pour cent sur son assortiment de cadres. 31 jan 1884

A. & S. NORDHEIMER, TORONTO, MONTREAL, OTTAWA. Steinway & Sons, GABLER BROS., N.Y. CHICKERING & Sons, New York. D'ESTEY. LES PLUS CELEBRES PIANOS ET ORGUES DU MONDE CONDITIONS LIBÉRALES.

ALPHONSE JULIEN. Pompes Funèbres. 263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884



AVIS

Le soussigné recevra jusqu'au 16 février 1885, des soumissions de la part des personnes désirant obtenir le privilège de tenir le passage de la rivière Ottawa entre le quai de Papineauville dans le township de Ste Angélique, dans le comté d'Ottawa, dans la province de Québec, Canada, et le quai de Brown, dans le township de Plantagenet, comté de Prescott, Province d'Ontario Canada, en conformité des conditions énoncées dans les règlements, dont on peut se procurer des copies au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, ou du percepteur du Revenu de l'Intérieur à Ottawa. Chaque soumission doit établir le montant que le soumissionnaire consent à payer par an pour le privilège en question. Le montant sera payable d'avance suivant les conditions du bail fait pour cinq années à dater du premier mai 1885. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque ou accepté par une des banques chartrées faisant affaire à Ottawa, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera mis au crédit du comté de la première année dans le cas où la soumission sera acceptée et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où les soumissionnaires se désistent, le montant sera alors confisqué. Tous les lettres doivent être adressées au soussigné et porter à suscription "Soumission pour le passage entre Papineauville et le quai de Brown." M. MIALLE, Commissaire du Revenu de l'Intérieur, Département au Revenu l'Intérieur, Ottawa, Janvier, 24, 1885.

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict. ch. 36.)

M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEFEBVRE, Secrétaire. C. H. A. GILMOND, Agent-Général. Valeur des lots.....\$50,000.00 GRAND LOT: Un immeuble d'une valeur de \$10,000.00 Et 1,920 autres lots.

PRIX du BILLET \$1.00

Un escompte de 5 p. c. est accordé sur 10 billets, 10 p. c. sur 50 billets et 15 p. c. sur 100 billets.

Pour plus amples informations, voir le PROSPECTUS, ou s'adresser au Bureau, No. 17, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

On demande des sous-agents. 5 juillet 1 m

Faites l'essai de la VALENTIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex.

Macdougall, Macdougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS. Agents pour les affaires de la Cour Supérieure, le Parlement, et des Départements du Canada, &c. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. MACDOUGALL, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L.M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

AU CLERGE OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSIOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels. Calices et Ciboures dorés au vermillis, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa.

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 20 janvier 1885.

POMMES POMMES POMMES

Charles Donald & Co., 75, RUE QUEEN, LONDRES, E. O. Seront heureux de correspondre avec les propriétaires de vergers, les marchands et expéditeurs de pommes du Canada, en vue du commerce d'automne et du printemps. MM. Donald et Cie., donneront aussi les facilités accoutumées à leurs pratiques qui auraient besoin d'avances. 31 jan 1884